

Conseil départemental du Finistère

Direction Culture Sport Jeunesse

Archives départementales

Plan d'action 2016-2021

Version validée le 23 janvier 2017
Rédacteur Bruno Corre

Cadre général

Cadre départemental

- Le « projet départemental 2016-2021 » et sa déclinaison dans un « cadre stratégique »
- La « revue des organisations et de procédures » (ROP 2016)
- Le « plan de développement des A/archives » (2010-2015)

Cadre national

- Le Code du patrimoine (missions obligatoires)
- Le « cadre stratégique commun de modernisation des archives » (circulaire 5815/SG du 7 octobre 2015)

Déclinaison

Le plan d'action se décline en 3 priorités, 9 objectifs, et de 37 actions, constitutifs de la programmation pluriannuelle des Archives départementales, qui se déclinent en opérations et tâches (voir le tableau joint pour le niveau action, et le tableau de programmation pour les niveaux opérations et tâches).

A. Conforter la mission de conservation des archives

Le Chantier des fonds et des collections / CFC

1. Maîtriser la conservation dans les équipements et les pratiques
2. Développer des outils de veille et d'expertise de la conservation
3. Systématiser les politiques de conservation

B. Favoriser l'accès des citoyens aux archives

Le projet Culture communication et recherche / CCR

1. Proposer une programmation culturelle thématique
2. Proposer une offre en ligne adaptée aux attentes des internautes
3. Faire évoluer l'accompagnement du public sur place
4. Faire évoluer et mieux maîtriser la collecte

C. Développer l'archivage numérique

Le projet de Système d'archivage électronique / SAE

1. Garantir l'archivage numérique historique
2. Concourir au développement de l'e-administration

Documents associés

- Le tableau de programmation 2016-2021 des Archives départementales
- Les fiches projets (état variable de leur élaboration)
- Les fichiers de suivi des projets, pôles et secteurs (état variable de leur complétude)
- Le tableau de programmation budgétaire 2016-2021

Tableau des priorités, objectifs et actions

A. Conforter la mission de conservation des archives
<i>Projet « Chantier des fonds et des collections » (CFC) des Archives départementales</i>
1. Maîtriser la conservation dans les équipements et les pratiques
1.1. Agrandir et réhabiliter le dépôt de Quimper
1.2. Annexe de Brest
1.3. Centre de préarchivage du Ty Nay
1.4. Installer progressivement des mobiliers neufs et adapter les rangements
1.5. Evaluer la prise en compte de la conservation dans les pratiques
1.6. Mettre en place un plan de formation
2. Développer des outils de veille et d'expertise de la conservation
2.1. Mettre à jour le récolement général
2.2. Créer un « fichier gestion des fonds et collections »
2.3. Rédiger un référentiel de conservation
2.4. Mettre en place un plan de sûreté et de sauvegarde
3. Systématiser les politiques de conservation
3.1. Mettre en œuvre un programme de conditionnement et de reliure
3.2. Mettre en œuvre un programme de restauration
3.3. Mettre en œuvre un programme de nettoyage
3.4. Evaluer et faire évoluer la localisation et les modes de rangement des documents
3.5. Mieux maîtriser les conditions climatiques
B. Favoriser l'accès des citoyens aux archives
<i>Projet « Culture Communication Recherche » (CCR) des Archives départementales</i>
1. Proposer une programmation culturelle thématique
1.1. Histoire d'entreprendre (2016-2018)
1.2. Archives et territoires (2020-2022)
1.3. Matières bretonnes (2024-2026)
2. Proposer une offre en ligne adaptée aux attentes des internautes
2.1. Améliorer l'ergonomie et les outils documentaires du site Internet
2.2. Proposer des outils innovants favorisant l'appropriation des ressources
2.3. Mettre en ligne des ressources numériques
2.4. Mettre en ligne des instruments de recherche
2.5. Renforcer les liens avec les producteurs
3. Faire évoluer l'accompagnement du public sur place
3.1. Rédiger un référentiel de la communication et de la recherche
3.2. Poursuivre la professionnalisation des équipes
4. Faire évoluer et mieux maîtriser la collecte
4.1. Adapter la collecte des archives contemporaines aux évolutions réglementaires et technologiques
4.2. Résorber les retards
4.3. Elargir le champ de la collecte
4.4. Mieux connaître et aider les producteurs et les productions
C. Développer l'archivage numérique
<i>Projet « Système d'archivage électronique » (SAE) des Archives départementales</i>
1. Garantir l'archivage numérique historique
1.1. Mettre en place une plateforme d'archivage électronique internalisé
1.2. Rédiger et faire valider une Politique d'archivage électronique (PAE)
1.3. Mieux maîtriser la collecte des archives numériques historiques
2. Concourir au développement de l'e-administration
2.1. Accompagner les producteurs dans leurs projets d'archivage électronique
2.2. Promouvoir une meilleure gestion de l'information administrative
2.3. Garantir la place des Archives dans les projets d'e-administration